

— Tiens ! tiens ! je me doutais, parblou, que mes drôles avaient un chef plus sérieux que cet idiot de Charles Rieque, à qui l'on fait une réputation ridiculement exagérée ! se disait-il en refermant la porte du cachot où il avait claquemuré le prisonnier.

Sans rien dire, et dans la pénombre, celui-ci alla se jeter sur le lit de camp où chacun, en silence, s'empressa de lui faire place. On savait qui il était mais on n'osait lui parler. A sept heures, un gardien ordonna aux prisonniers de se lever pour se rendre aux ateliers. Tous furent bientôt prêts et le suivirent sans échanger une parole à l'exception du nouveau venu qui dormait ou paraissait dormir profondément.

A neuf heures, ils rentrèrent portant une gamelle de soupe, où, dans de l'eau claire, nageaient quelques haricots desséchés. Lui n'avait pas bougé sur sa couche. Il avait le visage tourné contre la paille du lit de camp.

A dix heures, ils repartirent à leurs ateliers. Puis on vint chercher le nouvel incarcéré pour le conduire au greffe. Son examen ne fut pas long. Il refusa absolument de répondre aux questions du procureur du roi.

— Il faudra le faire défermer et le mettre au cachot, dit celui-ci à M. Lapostollet, en quittant la conciergerie.

— Au cachot ! non, monsieur, je vous prie, car ou je me trompe grandement ou nous avons en main un gibier rare.

Le gardien en chef se rapprocha du magistrat et lui parla un instant à l'oreille.

— Vous croyez ?

— J'en répondrais sur ma tête.

— Allons, allons, monsieur Lapostollet, vous êtes aussi fin que fort, je m'en rapporte à vous.

Et voilà pourquoi, débarrassé pourtant de ses menottes, l'inculpé resta dans la même salle que Charlesris et ses compagnons.

Avant l'arrivée du premier, la bande fameuse attendait, dans l'abattement, la fin du procès qui la conduisait sur les bancs de la justice. Seul, Charles Rieque ou Charlesris subissait un nouveau jugement, du tribunal de Châtillon-sur-Seine en date du 1er mai 1844, le condamnant, en récidive, à trois années d'emprisonnement. Les autres étaient tous plus ou moins criminellement inculpés. Leur affaire s'instruisait. On les avait tous réunis en une même chambre pour qu'ils se vendissent mutuellement. Mais dès le soir de cette mémorable journée, ils avaient repris le courage avec l'espérance, en retrouvant leur chef.

II

LES PRISONNIERS.

Voici ce qui s'était passé :

Jusqu'à la nuit tombée, le nouveau venu ne prononça pas une parole. Religieusement, ses compagnons de captivité respectèrent son mutisme. Mais une fois que les ténèbres firent bien épaisses dans la prison, après que la première ronde des géoliers fut finie, d'un ton impératif il appela :

— François !

Aussitôt Coupe-Jarrets, qui était étendu sur le lit de camp, se coula vers lui. Ils commencèrent alors, de façon cependant à n'être pas entendus des autres brigands qui se retiraient avec déférence, à l'autre extrémité du dortoir, un dialogue, qui dura la plus grande partie de la nuit. Puis, tout à coup, un gémissé-

ment étouffé, une odeur âcre de chair brûlée roula dans l'étroit espace, et l'on entendit ces deux courtes exclamations :

— O Monseigneur, quel courage !

— Tais-toi !

Et tout retomba dans le silence.

Le lendemain, à l'heure du lever, Monseigneur, le visage tourné vers la muraille, paraissait toujours dormir. La bande fut à son travail. Quand elle routra pour déjouer, la salle était vide. Cela n'étonna personne, on pouvait penser que le co-prisonnier subissait un interrogatoire. Mais au retour des ateliers, dans la soirée, ne le trouvant pas davantage, la plupart des détenus échangèrent un regard mêlé de surprise et de consternation. Seul le visage de Coupe-Jarrets s'éclaira d'un sourire satisfait.

Et ses lèvres marmonnèrent à plusieurs reprises :

— Quel homme ! quel homme que Monseigneur !

On entourra François, on le pressa de questions ; il se laissa un peu prier... Enfin, à voix basse, et en usant de la large argotique, il fit à ses complices les révélations suivantes, que, pour la rapidité du récit, nous nous bornons à résumer en langage ordinaire.

— Mes gars, votre chef vous est rendu. Où il est à présent, je le sais, mais je ne vous le dirai pas. Soyez sûrs seulement qu'il s'occupe de vous, quoique vous ne valez pas grand'chose, d'aucuns surtout, ajouta-t-il en se tournant du côté du père Petit-Jean ; que ceux-là prennent garde à eu ! Ils nous ont déjà trahis ; on les a manqués. S'ils nous trahissaient encore, moi, je me chargerais de leur rogner la langue, et autre chose, foi de Coupe-Jarrets !

Y compris l'inculpé, qui tremblait de tous ses membres, la troupe entière applaudit silencieusement.

Maître François reprit d'un ton moins élevé encore :

— Rangez-vous autour de moi, les amis, et écoutez ceci : « Il va nous aider à nous tirer d'affaire. Que le secret soit bien gardé ! sinon... »

S'adressant directement au père Petit-Jean :

— Toi, si tu nous vends, je ne te manquerai pas, cette fois.

— Je n'ai jamais vendu un camarade, répondit l'accusé en tremblant.

Charlesris se jeta sur lui et le saisit par le cou, comme pour l'étrangler.

— Il a menti !... C'est lui...

— Allons, pas de tapage, pas de tapage. La place et le moment ne sont pas propices pour faire des histoires, intervint Coupe-Jarrets. Ici, nous avons besoin de nous aider mutuellement. C'est le moment ou jamais d'observer les statuts de notre association. Charlot, laisse-là le vieux.

Plus tard, nous réglerons le petit compte que nous avons avec lui. Moi-même... Enfin !... Ça viendra. Je vous le recommande. Ayez l'œil sur lui. Veillez au grain. Mais, pour le quart d'heure, ne lui faites pas de mal, à la condition qu'aussitôt hors d'ici, il donnera à chacun de nous un billet de cinq mille...

— Ah ! s'écria l'imprudent ; oui, si nous pouvons nous tirer... et si je les avais !

— Bah ! tu en as bien d'autres ! fit négligemment Coupe-Jarrets.

— Je jure...

— Tu n'as pas besoin de jurer. Livre-nous le secret de ta cachette de Maulnes, on te fera grâce du reste.

Le père Petit-Jean ne répondait pas.